

Coopération canado-tunisienne

Similitude des objectifs économiques et commerciaux

LES 30 et 31 octobre 1985, se sont tenus à Ottawa les travaux de la Commission bilatérale canado-tunisienne. Du côté tunisien, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères de la Tunisie chargé de la coopération internationale, M. Ahmed Ben Arfa, était entouré d'une importante délégation composée de hauts fonctionnaires. Cette neuvième session de la Commission bilatérale était présidée par l'Honorable Monique Vézina, ministre canadien des Relations extérieures.

Tout au long des séances de travail et à l'occasion des nombreuses rencontres qui ont eu lieu, les deux délégations ont échangé et discuté des moyens politiques, techniques et financiers visant à améliorer le programme de coopération entre les deux pays. Les mécanismes de financement en place ont été revus et certains ont vu leur enveloppe substantiellement augmentée, en particulier ceux touchant le secteur de la coopération humaine et institutionnelle. Par ailleurs, d'autres mécanismes, davantage liés à la coopération économique, ont été mis en place telle une subvention pour des produits de base et la création d'un fonds de contrepartie.

Soulignons que deux volets composent l'ensemble de la coopération entre le Canada et la Tunisie. Le volet de la coopération humaine et celui de la coopération économique. Le premier regroupe des projets d'assistance technique et de formation à frais partagés entre les deux pays ainsi qu'une importante contribution aux activités favorisant le développement et les activités de la coopération institutionnelle.

Le programme de coopération économique offre un éventail d'instruments flexibles visant avant tout à répondre aux attentes des hommes d'affaires canadiens et tunisiens lorsque leurs objectifs commerciaux et les

Le programme de coopération économique canado-tunisien offre un éventail d'instruments flexibles visant avant tout à répondre aux attentes des hommes d'affaires canadiens et tunisiens.



objectifs tunisiens en matière de développement économique coïncident. Il s'agit, par exemple, d'une ligne de crédit mixte ACDI/SEE, d'un fonds d'appui au développement de la petite et moyenne entreprise (FAPME), d'un programme de coopération industrielle très actif et des deux nouveaux instruments que nous avons mentionnés plus haut; la subvention pour la fourniture de produits de base et le fonds de contrepartie.

La préoccupation principale du gouvernement tunisien en ce qui a trait à l'équilibre de sa balance commerciale avec tous ses partenaires a été un thème constant des discussions. Le Canada s'est dit très sensible à ce problème et disposé à utiliser tous les instruments de coopération en place pour aider la Tunisie à développer de nouveaux marchés

ainsi qu'à participer à l'effort visant la substitution aux importations.

Le ministre Ahmed Ben Arfa a eu l'occasion de s'entretenir outre avec Mme Vézina, avec l'Honorable Guy Charbonneau, président du Sénat, l'Honorable André Bissonnette, ministre d'Etat (Petites entreprises), l'Honorable Suzanne Blais-Grenier, ministre d'Etat (Transports), l'honorable Benoît Bouchard, secrétaire d'Etat du Canada, l'Honorable Andrée Champagne, ministre d'Etat (Jeunesse) ainsi que l'Honorable James Kelleher, ministre du Commerce extérieur. Le ministre Ben Arfa a également rencontré de hauts fonctionnaires canadiens dont le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et la présidente de l'Agence canadienne de Développement international. ■